

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

DPF			
Vérification du contrôle interne en matière de rapports financiers			
DATE D'APPROBATION : 2014-09-26			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
1. Le dirigeant principal des finances devrait officialiser et communiquer les protocoles permettant de rendre compte des progrès aux intervenants et de signaler les changements apportés aux processus et aux contrôles à l'Unité du contrôle interne.	A) Pour officialiser et communiquer les protocoles permettant de rendre compte des progrès aux intervenants, y compris aux cadres supérieurs, le DPF demandera que les contrôles internes soient ajoutés comme point permanent à l'ordre du jour des comités concernés, comme le Comité de gestion financière et le Comité de vérification, le cas échéant.	A) Octobre 2014	<p>État : A) <i>Terminé – Demande de fermeture</i> Mise à jour/Justification Au 31 décembre 2014 :</p> <p>La demande d'inclure le contrôle interne comme point permanent de l'ordre du jour (pour des jalons importants) a été confirmée par le Comité de gestion des finances (CGF).</p> <p>SVE : Terminé</p>
	B) Pour rendre compte des changements aux processus et aux contrôles à l'Unité du contrôle interne, les rôles et les responsabilités des programmes seront définis, y compris les exigences relatives aux processus. Cette information sera ajoutée au Cadre de gestion des contrôles internes et communiquée à tous les programmes.	B) Mars 2015	<p>État : B) <i>En cours et sur la bonne voie pour mars 2015</i> Mise à jour/Justification Au 31 décembre 2014 :</p> <p>Le cadre de gestion du contrôle interne fait actuellement l'objet d'un examen en vue d'inclure les rôles et les responsabilités du Programme.</p> <p>SVE : La mise en œuvre est en cours.</p>
2. Le dirigeant principal des finances devrait s'assurer qu'une évaluation complète, comprenant des conclusions sur l'efficacité	A) Pour assurer l'exhaustivité des évaluations de l'ensemble des contrôles clés, l'Unité du contrôle interne examinera son	A) Mars 2015	<p>État : A) <i>En cours et sur la bonne voie pour mars 2015</i> Mise à jour/Justification Au 31 décembre 2014 :</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

DPF			
Vérification du contrôle interne en matière de rapports financiers			
DATE D'APPROBATION : 2014-09-26			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	évaluations effectuées seront examinées et validées pour avoir l'assurance que tous les contrôles clés ont été testés. Au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de la surveillance continue, l'ensemble des contrôles clés appropriés seront réévalués selon une approche fondée sur le risque.		considérés comme des contrôles clés, et ils ont fait l'objet d'essais. SVE : Terminé
3. Le dirigeant principal des finances devrait fournir une orientation sur la gestion du rendement des consultants externes retenus à l'appui du cadre de contrôle interne des rapports financiers d'AADNC, de façon à assurer l'harmonisation avec le processus et la méthode de mise à l'essai de l'efficacité opérationnelle de l'Unité du contrôle interne.	Notre modèle d'énoncé de travail sera modifié pour nous assurer que les tâches exécutées par des consultants externes sont conformes à nos instruments de politiques, à notre cadre, à notre méthode et à notre approche, et que les rôles et les responsabilités des deux parties (c'est-à-dire l'Unité du contrôle interne et l'entrepreneur) sont clairement définis. À l'avenir, à la signature de nouveaux contrats, ces documents seront communiqués par l'Unité du contrôle interne et examinés en détail avec les consultants externes.	Décembre 2014	État : Terminé – Demande de fermeture Mise à jour/Justification Au 31 décembre 2014 : Un modèle de l'énoncé des travaux a été établi; il fournit des conseils sur la gestion du rendement et l'établissement de rapports par les experts-conseils externes. SVE : Terminé

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

DPF			
Vérification du contrôle interne en matière de rapports financiers			
DATE D'APPROBATION : 2014-09-26			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>4. Le dirigeant principal des finances devrait voir à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un processus permettant à l'Unité du contrôle interne de déterminer et d'évaluer l'incidence des tiers fournisseurs de services sur les rapports financiers ministériels (c'est-à-dire les évaluations exécutées par les tiers experts externes qui servent à fonder les jugements comptables tels que ceux sur le passif associé aux sites contaminés). En outre, si un processus non officiel est établi pour repérer les autres ministères fournissant des services de tierce partie, AADNC devrait obtenir l'assurance de l'efficacité des contrôles internes exécutés par les autres ministères au moyen d'un examen des déclarations publiques de responsabilité de la direction et/ou des rapports de tiers vérificateurs pour les organisations privées.</p>	<p>A) L'Unité du contrôle interne examinera la documentation sur la conception pour identifier les programmes qui dépendent des tiers fournisseurs de services pour les estimations financières. Une fois que ces programmes auront été repérés, l'Unité du contrôle interne validera les contrôles qui ont été établis afin de s'assurer que les estimations sont conformes aux normes comptables du gouvernement du Canada et du secteur public. Dans le cadre de cet exercice, l'Unité du contrôle interne élaborera un processus exigeant que les programmes établissent une liste de tous ces tiers fournisseurs de services, ce qui permettra à l'Unité d'évaluer correctement la fiabilité et le caractère suffisant des contrôles connexes.</p> <p>B) En ce qui concerne l'assurance apportée quant à l'efficacité des contrôles internes exécutés par les autres ministères, nous officialiserons un processus</p>	<p>A) Mars 2016</p> <p>B) Mars 2016</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

DPF			
Vérification du contrôle interne en matière de rapports financiers			
DATE D'APPROBATION : 2014-09-26			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>d'examen des déclarations de responsabilité de la direction des autres ministères auxquels le Ministère a recours pour évaluer l'efficacité des contrôles qui ont été documentés et testés, les observations et les recommandations qui découlent de cette évaluation et les contrôles à tester à l'avenir. Notre examen et notre évaluation seront documentés, communiqués au DPF chaque année et intégrés aux présentations à la haute direction le cas échéant, conformément au calendrier établi, un élément de notre réponse à la recommandation 1(a).</p>		
<p>5. Le dirigeant principal des finances devrait établir l'ordre de priorité de son plan quinquennal de contrôle et de surveillance continus, d'après le cadre approuvé, afin de s'assurer de la mise en œuvre complète du plan. Cela permettra au Ministère de respecter les exigences de la Politique sur le contrôle interne</p>	<p>L'Unité du contrôle interne documentera ses calendriers, y compris les principales dates-butoirs, afin de s'assurer que le plan quinquennal de surveillance continue soit priorisé et achevé suivant le cadre de surveillance continue d'ici la fin de l'exercice courant. Des dates cibles seront fixées pour l'approbation finale du</p>	<p>Mars 2015</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

DPF			
Vérification du contrôle interne en matière de rapports financiers			
DATE D'APPROBATION : 2014-09-26			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
et de résoudre les problèmes soulevés par le BVG dans son Audit de suivi des contrôles internes sur les rapports financiers de l'automne 2013.	DPF et en vue de sa présentation aux membres du Comité de gestion financière et du Comité des opérations (le cas échéant) bien avant la fin de l'exercice, de façon qu'ils disposent de suffisamment de temps pour formuler leurs commentaires et leur rétroaction.		
6. Le dirigeant principal des finances devrait veiller à ce que la conception et l'efficacité opérationnelle des nouveaux processus et contrôles relatifs à l'attestation du DPF pour les présentations au Cabinet et au Conseil du Trésor soient évaluées.	Nous passerons en revue les attestations réalisées par le DPF à ce jour pour tous les mémoires au Cabinet et présentations Conseil du Trésor pour s'assurer que les contrôles, qui ont été conçus, attendus sont en place et qu'ils fonctionnent efficacement.	Mars 2015	